Envoyé en préfecture le 16/12/2021
Reçu en préfecture le 16/12/2021
Affiché le
ID : 064-246400337-20211214-D2021_141-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2021-141

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 14 décembre 2021)**

Date de convocation : 30 novembre 2021
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 28
Nombre de délégués votants : 32

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le mardi 14 décembre 2021 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, BERGES, CANDAU, LAHOURATATE, GANTCH, BLANCHET, BARRAQUE, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CARREY, MONGAUGE, LABERNADIE, GABASTON, LEGLISE, SANZ et GARROCQ.

Absents ou excusés : Mmes CASSOU, TOULOU et M. AUSSANT, MARTIN, CASADEBAIG.

Pouvoir : Mme AUSSANT à M. AUSSANT
M. CASADEBAIG à M. MONGAUGE
Mme MARTIN à M. CASAUBON
Mme CASSOU à Mme BLANCHET

Secrétaire de séance : M. CARREY

OBJET : ECONOMIE – SOUTIEN AU PROJET DE PLATEFORME D'APPROVISIONNEMENT PORTE PAR LE COLLECTIF FERMIER 64

RAPPORTEUR : Monique MOULAT, Vice-Président

Le Collectif Fermier 64 est une association qui regroupe dix structures qui œuvrent au développement des circuits courts sur le département des Pyrénées Atlantiques.

Les membres fondateurs sont :
- La Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques
- L'association Bienvenue à la Ferme
- L'Association Béarnaise de Développement et de l'Emploi Agricole (ABDEA)
- L'Association des Eleveurs Transhumants des Trois Vallées
- Le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM)
- L'Union des Producteurs Fermiers des Pyrénées Atlantiques (UPF 64)
- Le syndicat de défense du fromage AOP Ossau Iraty

Les membres associés sont :
- Le Collectif de la Haüt (collectif de maraîcher)
- L'Association de formation collective à la gestion du Béarn (AFOG)
- L'Association pour sauvegarde de la race Béarnaise

La dispersion de l'offre des producteurs, couplée au fait qu'ils produisent de petits volumes font que la logistique est un des freins principaux au développement des circuits courts. En effet, les clients particuliers et les professionnels tels que ceux de la restauration hors domicile, recherchent le gain de temps et la simplification des achats en limitant le nombre d'interlocuteurs. Il est donc indispensable que les producteurs s'organisent collectivement. Bien que la tendance de la consommation locale soit une aspiration de plus en plus forte des consommateurs, s'il n'y a pas une organisation simplifiée et rationalisée économiquement, notamment au niveau logistique, le développement des circuits courts atteindra un plafond de verre.
Face à ces constats, l'association « Collectif Fermier 64 » a sollicité l'ensemble des EPCI du Béarn pour les aider financièrement à la réalisation d'une étude portant sur deux aspects :

1. La conception de la plateforme qui passera par :
   - L'identification d'un ou plusieurs entrepôts de stockage
   - L'identification d'une structure destinée à gérer la plateforme
   - La réalisation d'un prévisionnel financier destiné à établir le modèle économique de la plateforme

Envoyé en préfecture le 16/12/2021
Reçu en préfecture le 16/12/2021
Affiché le
ID : 064-246400337-20211214-D2021_141-DE

Pour cette mission, le collectif fermier 64 recrute un salarié pendant 6 mois.

2. La structuration des filières :
   - Filières fruits et légumes via le Collectif de la Haüt, le CIVAM Béarn et la Chambre d'Agriculture
   - Filières céréales et légumineuses via le CIVAM Béarn et la Chambre d'Agriculture
   - Filières produits laitiers et co-produits via AET3V et l'UPF64

Pour cette mission, le Collectif Fermier 64 s'appuiera sur les structures listées ci-dessous. La Chambre d'Agriculture agira en autofinancement et ne bénéficiera donc pas de financements dans le cadre de cette action.

Le plan de financement est le suivant :

ANIMATION FILIERE		**FINANCEMENTS OBTENUS OU DEMANDES**		
Fruits et légumes (dont CA64)	6923,64 €	**Contribution des EPCI**	49,75 %	26 826,76 €
Céréales et légumineuses (dont CA64)	5724,84 €	**CA Pau Béarn**	22,03 %	11 876,80 €
Produits laitiers (dont AET3V)	4896,00 €	**CC Pays de Nay**	3,89 %	2096,47 €
Viande (CA64)	2724,84 €	**CC Luys de Béarn**	3,83 %	2066,63 €
Transversal (CF64)	3056,00 €	**CC Béarn des Gaves**	2,39 %	1289,71 €
Total	**23 325,32 €**	**CC Lacq Orthez**	7,26 %	3913,78 €
BUDGET DE PREFIGURATION DE LA PLATEFORME		**CC Nord Est Béarn**	4,62 %	2490,13 €
Poste d'animation 6 mois	15 280,00 €	**CC Haut Béarn**	4,40 %	2373,50 €
Animation COTECH	5 085,60 €	**CC Vallée d'Ossau**	1,33 %	719,74 €
Animation COPIL	2352,14 €	**Autres financements publics**	13,50 %	7280,92 €
Accompagnement à la création	7879,76 €			
Total	30 597,50 €	**Autofinancement**	36,75 %	19 815,14 €
Total Général	53 922,82 €	**Total Général**		53 922,82 €

Ce plan de financement correspond à une phase d'étude à l'issue de laquelle sera présenté un plan d'investissement et de fonctionnement. L'ensemble des partenaires mobilisés pour ce projet aura également à se prononcer sur ces aspects, le cas échéant.

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- ACCORDE l'octroi d'une subvention de 719,74 € à l'association « Collectif Fermier 64 » pour la réalisation de la phase 1 de l'étude de faisabilité d'une plateforme logistique dédiée au développement des circuits courts

Le Président

Jean-Paul CASAUBON